



Edito

L'année 2022 s'est terminée et fut compliquée pour de nombreuses raisons : guerre en Ukraine, sécheresse extrême, feux de forêts hors normes, crise énergétique, inflation record... Toutes ces mauvaises nouvelles ne font qu'accentuer les angoisses qui accompagnent le quotidien de notre société.

Pourtant dans notre village, nous avons connu des petits bonheurs ou des moments de partage qui tordent le cou au sentiment que l'on ne peut rien y changer.

Les rires de nos enfants aux différents évènements du Pôle enfance et aux Olympiades du Conseil Municipal des Jeunes, les sourires de nos aînés au retour du repas des anciens ou de l'après-midi partagée autour de la galette, nos rencontres régulières lors des Cafés des élus, nos habitants impliqués dans nos comités participatifs, nos agriculteurs recevant nos écoliers dans leurs exploitations, nos commerçants et artisans partageant leurs savoir-faire, nos agents mobilisés pour la mise en œuvre de nos projets, le travail remarquable des bénévoles de nos associations ou de nos sapeurs-pompiers volontaires, votre participation nombreuse lors des 1ères éditions des Tablées d'Albert, de la Journée Citoyenne, des animations de « Feneu fête Noël »... Toutes ces manifestations, ces actions, ces moments affirment notre besoin de nous retrouver, notre envie de faire société.



L'année 2023 sera peut-être jalonnée de nombreuses incertitudes. Pourtant, si chacun d'entre nous concède d'un petit effort de tolérance, de solidarité, un petit pas vers l'autre comme le font toutes les personnes évoquées un peu plus haut, notre vie à tous n'en sera que meilleure et il fera encore mieux-vivre à Feneu. C'est ce à quoi nous nous attellerons tout au long de l'année à venir : vous rendre la vie meilleure et préparer l'avenir de Feneu.

Mais avant tout, permettez-moi au nom des agents communaux, de l'équipe municipale et en mon nom de vous souhaiter **une excellente année 2023.**

Mickaël Jousset
Maire de Feneu

Feneu fête Noël : remerciements

Avant de commencer cette nouvelle année, revenons sur la fin d'année 2022 et plus particulièrement sur la période de «Feneu fête Noël». Vous avez été plus de 400 personnes à venir profiter des différents évènements, ateliers ou animations qui se sont déroulés de mi-novembre à fin décembre. Que ce soit entre autres l'apéro fanouin, les ateliers de confection de biscuits de Noël, la séance de cinéma ou l'après-midi jeux, ils ont tous eu un succès fou. Ce fut l'occasion de moments festifs, de rencontres et d'échanges intergénérationnels entre fanouins. Cette première édition nous confirme dans l'idée de la reconduire l'année prochaine.

Nous souhaitons donc remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de l'ensemble de ces évènements et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une édition aussi riche que celle-ci !

Le groupe de travail Feneu fête Noël
(JP Clavreuil/E. Choveau/E. Hamelin/L.Castelle/S. Pivaut/B. Clemenceau)
Comité Patrimoine touristique et culturel/Village communicant



SOMMAIRE

Edito.....	2
Vie municipale.....	3-5
Dossier.....	6-7
Vie pratique.....	8
Vie de la commune.....	9-11
Agenda.....	12

Journal d'information de la commune de Feneu - Hiver 2023
Responsable de la publication : Mickaël Jousset
Rédaction / Conception : M.Jousset /J.Larèze /E.Choveau /JP.Clavreuil /E.Hamelin/ E. Wagner /Y. Giraud /R. Chapotte /F.Péan/ A. Tharreau /N. Cornet/ G. Cordier/P.Toqué/Associations/ Comité PTCVC / Service état-civil : Mairie. Photos : Mairie de Feneu / Yann Choveau
Maquette : BROGARD Design - Impression : Connivence - imprimé sur papier FSC - Tirage : 1100 exemplaires - ISSN 2823-1805
Légende de la couverture : Présentation dans les écoles du Conseil municipal des jeunes

Retrouvez toute l'information municipale sur le site : www.feneu.fr
ou suivez-nous sur la page Facebook de la commune : [@feneu49460](https://www.facebook.com/feneu49460)



PERMANENCE DES ÉLUS

Tous les vendredis sans rendez-vous de 14h à 17h à la mairie.

Les élus sont aussi disponibles sur rendez-vous en les contactant par courriel en saisissant l'adresse :

prenom.nom@feneu.fr

Numéro d'astreinte d'urgence : **06.72.25.62.62**



CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil sont ouvertes au public, l'ordre du jour est affiché en mairie et sur le site internet. Les procès-verbaux sont consultables sur www.feneu.fr ou dans le hall de la mairie.

Conseils municipaux à l'Espace culturel - 8 rue de la cure



Prochains conseils municipaux :

Lundi 27 février (vote du budget)

Lundi 27 mars

Lundi 24 avril

CAFÉ DES ÉLUS

Vos élus vous proposent de venir à leur rencontre le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** pour échanger et partager autour d'un café.

Le café fanouin se veut être un moment convivial pendant lequel vous pourrez interroger des membres de l'équipe municipale, dialoguer sur les actions en cours ou faire des propositions citoyennes. Il se déroule dans différents lieux de la commune que vous pourrez ainsi découvrir.

■ **Samedi 4 février : Mairie, thème : Les élections du Conseil municipal des jeunes**

■ **Samedi 4 mars : Parking de la Fontaine, thème : le covoiturage**

■ **Mercredi 5 avril, 17h15, lieu : Bois de la Sable, thème : programme estival de l'accueil de loisirs**



Parole à la liste « agir ensemble pour Feneu »

Majorité municipale

Vous retrouver nombreux ce 6 janvier pour vous présenter nos vœux de bonheur et partager avec vous tous ces moments de cohésion et de « faire ensemble » qui ont cadencé 2022 fut un moment important. Important parce qu'il nous a permis une nouvelle fois de vous remercier de la confiance témoignée et de votre soutien actif dans la réflexion et la mise en œuvre de tous les projets pour Feneu. Et c'est le message 2023 de cette cérémonie, la réalisation des projets structurants pour Feneu : la livraison prochaine du city-stade et de zones d'éco-pâturage, la réalisation cadencée de lotissements, la sécurisation des accès nord de la commune avec la mise en valeur des ronds-points d'entrée, une signalétique commerciale et patrimoniale optimisée, sans oublier

nos investissements pour la réduction de notre empreinte carbone et la gestion de nos coûts énergétiques. Et comme prévoir, c'est déjà agir pour ne pas subir, nous sommes à pied d'œuvre sur les dossiers notamment de l'école publique, du jardin municipal, du Port Albert, du Bois au Juge qui s'intégreront naturellement dans le projet global de revitalisation de notre village.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 et continuons à Agir Ensemble Pour Feneu.

Vous avez des idées ?

vous souhaitez participer ?

Écrivez-nous :

agirensemblepourfeneu@gmail.com



Retour sur la soirée des comités du 21 octobre 2022

Rendez-vous de présentation de l'avancée des projets et des travaux des comités, la soirée du 21 octobre est devenue une réunion publique. Dorénavant, chaque année, les élus donneront rendez-vous aux Fanouines et Fanouins pour échanger, se projeter et réfléchir ensemble sur l'avenir de la commune.

A noter dans votre agenda : vendredi 13 octobre 2023 à l'espace culturel.

Le diaporama est visible sur le site internet dans la rubrique « Comités ».

Parole à la liste « unis et engagés pour Feneu » - Minorité municipale

Nous vous souhaitons une excellente année, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité

Le contexte actuel est difficile avec la guerre en Ukraine, la situation économique et le changement climatique. Malgré cela nous devons rester optimistes et solidaires. De forts enjeux nous attendent pour offrir aux générations futures un monde meilleur. Nous pouvons chacun à notre niveau faire bouger les choses. Nos actions individuelles ajoutées à celles des autres participeront à l'enjeu collectif. Certes nous devons peut-être sortir de notre confort habituel. Regardons collectivement et avec objectivité l'avenir, il ne pourra s'inscrire dans la durée qu'à la condition que le monde change de logiciel.

« Ce n'est pas le paysage qui est petit, c'est la fenêtre par laquelle on le regarde » Proverbe Tibétain

Le nombre d'habitants de la commune a diminué. Il devient aujourd'hui plus que nécessaire que les opérations d'habitats envisagées soient lancées. Elles permettront à la commune d'attirer de nouveaux habitants et ainsi conserver son secteur économique, voire, nous l'espérons, le densifier.

Dans notre programme nous avons acté la réhabilitation ou reconstruction de l'école « L'Eau Vive ». Nous souhaitons que ce projet avance plus vite pour le bien des enfants et du corps enseignant. Bien évidemment nous sommes conscients que les finances de la commune ne peuvent pas supporter tous les projets en même temps. Cependant, il nous paraît important, dès aujourd'hui, de prioriser cette opération parallèlement au lancement des deux lotissements.

P. Toqué - N. Lemesle - P. Chevreux - S. Blanchet



COVOITURAGE

Réalisation d'un test grandeur nature, avec toutes les bonnes volontés qui aimeraient se lancer dans l'aventure du covoiturage.

Via le comité consultatif « Transition écologique et Mobilités » a germé l'idée de développer notre pratique du covoiturage sur la commune. Nous aimerions ainsi mobiliser le plus de Fanouins à :

- répondre à notre questionnaire afin de définir les habitudes de chacun et identifier les lieux les plus propices au covoiturage ;
- inviter le plus grand nombre d'entre vous à participer à un test grandeur nature. Cette expérimentation débutera par un café fanouin le 4 mars 2023 parking de la Fontaine (rue d'Épinard), idéal afin de nous mettre en lien pour nos différents trajets ;
- découvrir la plateforme de covoiturage Klaxit et ses avantages ;
- s'entraider et participer au transport solidaire déjà existant sur la commune.

Et surtout n'oublions pas que le covoiturage c'est plein d'avantages : on agit pour la planète, on se rencontre, on économise. A très vite sur les routes et au Café Fanouin !



RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE ET APPEL PROPOSITIONS

Le 24 septembre dernier, 80 Fanouins participaient à la première édition de la journée citoyenne. Accueillis par un petit-déjeuner, les volontaires se sont ensuite répartis dans les 5 ateliers mis en œuvre suite au sondage de la population en début d'année : initiation aux premiers secours avec les pompiers, repair café où les Fanouins ont pu apporter leurs objets à réparer, fabrication de deux hôtels à insectes et d'une boîte à livres, ramassage de déchets autour du village et désherbage autour du skate park.

Pour clôturer, la municipalité a offert un repas à l'espace culturel ; merci à la boulangerie Belot et au Proxi d'avoir régalié tous les participants. La journée a suscité un bel enthousiasme collectif et nous vous invitons d'ores et déjà à la prochaine édition qui aura lieu le **23 septembre 2023**. Vous trouverez avec ce numéro l'enquête qui nous permettra de recueillir vos nouvelles idées d'ateliers, n'hésitez pas !



FÊTE DE LA NATURE



Oedémère noble Crédit : Antoine Lantin

Pour 2023, la **17^e édition nationale de la Fête de la Nature se tiendra du 24 au 29 mai** et comme l'année dernière, la commune de Feneu fera à nouveau partie des organisateurs.

Le comité Transition écologique et Mobilités est à pied d'œuvre pour vous concocter un joli programme : balades à la découverte des plantes qui ornent nos trottoirs et des arbres remarquables de notre commune, animations autour du futur écopâturage communal, ... les idées germent déjà ! Nous prolongerons même le plaisir jusqu'au **4 juin** pour vous proposer un temps fort ludique et familial qui clôturera les festivités.

Si vous souhaitez porter une animation dans le cadre de la Fête de la Nature et apparaître dans le programme municipal, vous pouvez contacter **Nathanaëlle Cornet** (nathanaelle.cornet@feneu.fr), conseillère déléguée Transition écologique et Mobilités.

Le programme complet vous sera distribué au prochain numéro et sera disponible sur : <https://fetedelanature.com>





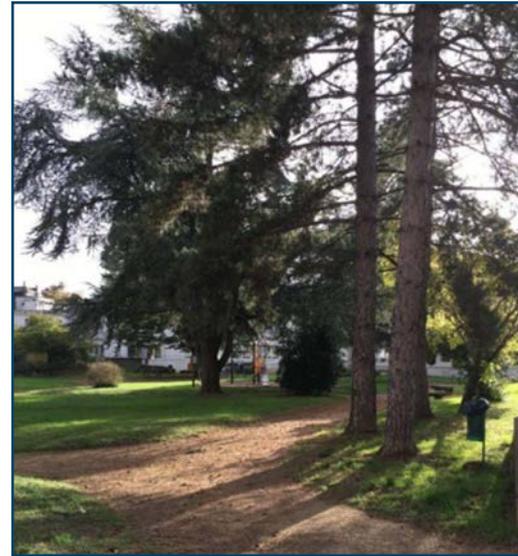
EXPERTISE SYLVICOLE

La municipalité a sollicité l'**Office National des Forêts (ONF)** pour évaluer l'état de son patrimoine arboré en ce début d'année. 3 sites ont été retenus pour cette expertise : le Port Albert, le centre de loisirs au Bois de la Sable, et le jardin municipal, rue de Grez.

Au total, ce sont **140 arbres** de la commune qui vont faire l'objet d'un diagnostic visuel et sonore, afin d'appréhender dans sa globalité l'état de l'arbre, son état sanitaire, le fonctionnement et la tenue

de ses éléments. L'objectif du rapport d'expertise est d'établir des prescriptions d'intervention - si nécessaire - en fonction du classement des arbres (arbre sain, avec défaut, à risques, dangereux, à tailler). Un diagnostic plus approfondi peut également être nécessaire en fonction des observations du technicien ONF.

Cette expertise est par ailleurs un pré requis utile avant d'entreprendre le réaménagement prévu des sites du Port Albert et du jardin municipal.



EXPÉRIMENTATION PÉDIBUS



Courant octobre, un questionnaire relatif aux déplacements domicile-école a été distribué dans les deux écoles, à destination des élèves de primaire et parents d'élèves. La synthèse des résultats fait ressortir les besoins concernant les modes de déplacement alternatifs à la voiture pour effectuer ces trajets quotidiens. Parmi les idées suggérées pour la mise en place d'une expérimentation faisant suite à l'enquête, la proposition retenue est la mise en œuvre sur une journée d'un parcours pédibus pour accompagner les enfants à l'école à pied, avec la collaboration des familles. Une réunion a été programmée le **14 janvier** pour organiser collectivement cette expérimentation.

INFOS CCAS

Les aides sociales facultatives

Elles sont destinées à apporter un soutien financier ponctuel pour les besoins alimentaires, le paiement de factures liées à l'énergie ou au logement, des frais de santé, de formation, de transport.

Toutes les demandes (aides ponctuelles, prêt à taux zéro ou secours d'urgence) doivent être transmises par un travailleur social* qui envoie au CCAS un dossier complété justifiant des charges et des ressources du foyer. Chaque dossier de demande d'aide est soumis à l'examen de la Commission Permanente du CCAS. Selon l'urgence et le montant demandé, une aide peut être attribuée rapidement par le **Président M. Jousset** ou le **Vice-Président du CCAS M. Chapotte**.

Dans tous les cas, les membres du CCAS restent à votre disposition pour vous accompagner, vous orienter et vous soutenir.

Contact : accueil.mairie@feneu.fr

* Maison Départementale des Hauts d'Anjou - 1, rue René Laënnec ZAC de la Grée 49220 Grez-Neuville Tel. 02 41 21 51 00

Transport solidaire

Ce service, assuré par des bénévoles, s'adresse prioritairement aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Il fonctionne essentiellement pour des rendez-vous médicaux ou paramédicaux pour lesquels il n'y a pas de remboursement par la sécurité sociale.

Le forfait : 0,45€/km (tarif juin 2022) et le coût minimal est de 2,5€. Pour en bénéficier, une inscription préalable en mairie est nécessaire.

Aide contre la précarité énergétique

Vous pouvez bénéficier d'une aide distribuée par l'association Soli'AL d'un montant maximum de 600 euros.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous devez :

- être locataire, d'un logement social ;
- avoir une augmentation de charges supérieure à 100 € par mois ou faire face à une régularisation de charges supérieure à 1 000 € sur les 12 derniers mois ;
- disposer d'un reste à vivre inférieur à 15 € par personne et par jour, en raison de ce surcoût de charges.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter votre bailleur social qui effectuera les démarches nécessaires.

Cette mesure est complémentaire des chèques énergie ou de l'aide exceptionnelle versée en décembre 2022 aux foyers les plus modestes.



Bilan du conseil municipal des jeunes par les conseillers actuels

A quelques jours du renouvellement du conseil municipal des jeunes le 9 février prochain il est important de faire le bilan avec les jeunes du conseil actuel.

Afin de présenter le rôle du CMJ aux élèves des classes de CM des écoles de Feneu les jeunes élus ont réalisé une vidéo en répondant à trois questions :



Présente toi en quelques mots :

Ambre - César - Colin - Emma - Enaëlle - Enola - Eve - Malo - Timéo - Titouan - Victor actuellement en classe 6^{ème} ou 5^{ème} au collège se sont prêtés au jeu

Qu'est-ce que le CMJ t'a apporté ?

- « Le CMJ m'a permis de mieux connaître les évènements de la commune et de partager du temps avec les personnes âgées »
- « Le CMJ m'a permis d'avoir de nouveaux amis et de la confiance en moi »
- « Le CMJ m'a permis de connaître plus de monde, mais aussi d'argumenter et débattre sur différents sujets »
- « Le CMJ m'a permis de rencontrer d'autres personnes »

Quel est ton meilleur souvenir en tant que conseiller ?

- « Mes plus beaux souvenirs : les olympiades car cela m'a permis de rencontrer les enfants des deux écoles et aussi servir au repas des aînés »
- « Mon plus beau souvenir : la réalisation de la banderole pour les olympiades »
- « Mon plus beau souvenir : les olympiades car on a passé un bon moment »

Les actions du CMJ durant ces deux années de mandat :

- Les Olympiades
- L'inauguration de la farandole
- L'élection des plus beaux déguisements lors du carnaval des enfants
- Les commémorations
- Le repas des aînés
- Le choix des plus beaux dessins pour le concours « dessins de Noël ».





Élection du conseil municipal des jeunes : mandat 2023 - 2025

En février 2023 auront lieu les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes.



Ces élections représentent un enjeu important pour les jeunes qui souhaitent candidater mais aussi pour ceux qui doivent choisir un candidat en fonction des propositions de chacun.

La participation des jeunes au CMJ est un engagement intéressant et enrichissant qui permet de définir des projets pour la commune et les mener à bien. C'est aussi l'apprentissage du travail en groupe, de l'écoute des autres et des décisions collectives.

Les candidats s'engagent pour une période de deux ans.

Les réunions se font au rythme d'une réunion par trimestre minimum mais il y aura aussi des réunions de travail en fonction des actions qui seront engagées par les jeunes.

Les affiches et professions de foi seront affichées lors du café fanouin du **samedi 4 février de 10h à 12h** à la mairie en présence des candidats qui le souhaitent.

Les élections se dérouleront le **jeudi 9 février** dans la journée à la mairie.

Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu **après la classe vers 16h 45** afin que les enfants puissent y assister ainsi que les parents.



Pour être candidat :

Il faut habiter Feneu et être en classe de CM sur Feneu ou une autre commune.

Déposer une fiche de candidature avant le 14 janvier 2023

Déposer un fiche profession de foi le 28 janvier 2023 ainsi qu'une affiche.

ÉTAT CIVIL - DE JUIN À DÉCEMBRE 2022

NAISSANCES

CHOUPEAULT Malo	6/07/2022
MAILLARD Ambre	3/08/2022
GUÉRIN Célestin	5/08/2022
RIVAL Lise	25/08/2022
AUTIER Marius	17/09/2022
LOCHARD Louison	7/11/2022
COCAULT Margaux	16/12/2022

MARIAGES

VERDIER Damien et COURANT Virginie	11/06/2022
BOUZRATI Mohamed-Ali et CROUÉ Clémence	13/07/2022
TOQUÉ Simon et BOIGNÉ Carole	21/07/2022
HERBERT Florent et BODIN Mélanie	23/07/2022
MONTOYA Julien et RICHARDSON Carole	30/07/2022
MARTIN Xavier et COINTREAU Florence	6/08/2022
CAROLINI Elie et ALBERTINI Audrey	10/09/2022
PELLAUMAIL Guillaume et BONNET Emilie	17/09/2022
FRANCO Mario et ABÉADEL Sophie	19/11/2022

DÉCÈS (entre parenthèses : nom marital)

VAILLANT (MONTÉCOT) Marie	2/06/2022
FOURRIER Marie	6/06/2022
PONS (PALOMBA) Josette	19/06/2022
BAUDIN Georges	20/06/2022
TUDOUX (CHOUANNEAU) Paulette	24/06/2022
RENOU (MARCHAND) Nicole	23/06/2022
DAHOT Christian	25/08/2022
PINARD (SOYÉ) Yolande	7/09/2022
DESNOUS (BRIZARD) Josiane	26/09/2022
PINEAU (LEMESLE) Renée	2/10/2022
DURIVAUT Bernard	5/10/2022
DE LILLE DE LOTURE François	19/10/2022
JOLIVET (MERCIER) Irène	12/11/2022
VALERAY (LEMESLE) Madeleine	12/11/2022
ROBERT Joseph	14/11/2022
PAYRAUDEAU (HERVÉ) Yvette	15/11/2022
JULLIARD Michel	30/11/2022
MESLET Gilbert	15/12/2022
RAIMBAULT (CHARLES) Bernadette	19/12/2022
JOLY (BESSONNEAU) Raymonde	22/12/2022
JOIGNEAUX Robert	22/12/2022



VIE PRATIQUE

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service destiné aux habitants de **Cantenay-Epinard, Ecuillé, Feneu et Soulaire-et-Bourg**, c'est un service **gratuit**. Le RPE s'adresse aux parents, futurs parents, enfants, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile.

Les permanences sont le lundi de 14 heures à 17 heures, le mardi de 14 heures à 19 heures et certains mercredis, exclusivement sur rendez-vous mais l'animatrice reste disponible pour vous accompagner par téléphone, par mail. N'hésitez pas à la contacter.



RELAIS PETITE ENFANCE D'AFFLUENTS DU MAINE

Florence Bénéteau
Maison de l'enfance
14 allée du verger - 49460 Ecuillé
06.17.06.17.45
rpe-affluentsdumaine-pdl@vyv3.fr

Le Relais Petite Enfance d'Affluents du Maine propose :

Aux parents / futurs parents

- Une liste d'assistantes maternelles avec leurs disponibilités.
- Une information générale en matière de droit du travail : le relais communique sur les démarches administratives, sensibilise sur les droits et devoirs de l'employeur et oriente en cas de questions spécifiques.
- Une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de l'enfant.

Aux assistantes maternelles, gardes à domicile ou candidats à l'agrément

- Une information sur l'agrément, le statut et délivre une information générale en matière de droit du travail.
- Un recensement des places disponibles et des spécificités d'accueil.
- Des rencontres avec d'autres assistantes maternelles pour échanger sur les pratiques et partager les expériences.
- Des temps d'écoute, de parole et d'échange avec des professionnels de la petite enfance.

Aux enfants : les matinées rencontres

- Le relais est un espace de découverte, de jeux et d'éveil. Accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents (dans la limite des places disponibles), les enfants peuvent participer à des ateliers d'éveil lors des « Matinées rencontres ».



Le nombre d'assistantes maternelles est en déclin et il souvent urgent de susciter de nouvelles vocations. Si jamais c'est une profession qui semble vous intéresser, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RPE.

Réglementation de la taille des haies et arbres :

La taille des haies et arbres implantés sur la voie publique communale incombe au service technique de la mairie de Feneu.

Il est bien évident que les quatre agents qui composent ce service ne peuvent pas assurer la surveillance de l'ensemble des arbres, arbustes et haies implantés sur la voie publique. Nous comptons sur l'aide des fanouins pour signaler toutes les difficultés rencontrées (visibilité, sécurité, gêne...)

Les riverains peuvent également, s'ils le souhaitent effectuer eux-mêmes la taille des haies mitoyennes (uniquement les haies) après en avoir fait la demande à la mairie. En retour, avec l'accord de celle-ci, des préconisations leur seront adressées.

En cas de doléances de la part des usagers de la commune, ces derniers doivent déposer les demandes à l'accueil de la mairie : (accueil.mairie@feneu.fr).

Voirie : le transfert de compétences de la voirie ; qui fait quoi ?

Communes	Communauté urbaine
<p>Pouvoirs de police du Maire</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en sécurité Les actes règlementaires (arrêtés, numérotage...) La surveillance de l'occupation du domaine public et du patrimoine (sans ancrage au sol) La viabilité hivernale 	<p>Compétences communales</p> <ul style="list-style-type: none"> Le commerce La propreté publique (hors parcs d'activités communautaires) L'astreinte voirie Le suivi du plan inondations La défense incendie Les manifestations (y compris le feu d'artifice et les illuminations de Noël) La gestion du port fluvial et du plateau piétonnier La fourrière La vidéoprotection et la boucle optique angevine (BOA) Le stationnement sur voirie Le mobilier urbain de proximité (bancs, poubelles, affichage, jalonnement de proximité) Le plan vélos des communes (en lien avec le plan vélos communautaire) Les convois exceptionnels Les bacs de traversée de rivière
	<p>Compétences communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Les voiries communales revêtues Les chemins ruraux non revêtus desservant des stations d'épuration La signalisation routière horizontale et verticale, et le jalonnement routier Les espaces verts « annexes à la voirie » situés à l'extérieur des agglomérations (panneaux entrées/sorties) Les ouvrages d'art sur voirie communautaire La prise en gestion des interventions en complément des premières interventions d'urgence par les communes 



Si Feneu m'était conté.....

Nous vous proposons de découvrir, ou redécouvrir, l'histoire de Feneu, depuis les origines jusqu'à aujourd'hui, et de ses lieux qui vous sont familiers ou parfois inconnus.



CHAPITRE 4 : LE BIGNON, MONTRIOU ET LA FONTAINE



Si nous savons peu de choses sur les moines qui ont vécu au Bignon, les Pavie ont laissé leur nom dans la littérature. Louis-Joseph (1782-1859), imprimeur et auteur angevin était l'ami du sculpteur et médailleur David d'Angers. Son premier fils, Victor (1808-1886), fut un écrivain, poète et historien de

Situé au nord de la commune, le château de Montriou, pour partie du XVI^e siècle, se dresse sur les bords de la Suine, au sein d'un grand parc ombragé. S'il a perdu ses douves, son portail et sa cour d'enceinte, sa petite chapelle et sa belle croix de pierre découpée en feuillage frisé existent toujours et ont été restaurées au début des années 1990.

Mal connus des Fanouins, les bâtiments de la Fontaine comptent parmi les plus anciens du village. Le lieu tire son nom de la fontaine ferrugineuse qui s'y trouve. La maison d'habitation date du XVIII^e siècle et les plus vieux bâtiments, qui ont abrité des soldats chouans pendant les guerres de Vendée, du XVI^e siècle. De cette propriété dépendait un important domaine agricole qui s'étendait du long de la route de Feneu à Juigné jusqu'aux bois de l'Épine. Habitant successivement les lieux, la famille Poulain a donné deux maires (1703 et 1733) à Feneu et la famille Lemasson, un maire (1815).



Nodier, d'Alexandre Dumas père ou encore des peintres Ingres et Gros. Il rencontra aussi le romancier Walter Scott, le peintre Delacroix, les écrivains Goethe et Sainte-Beuve (son témoin de mariage) et correspondra longtemps avec Victor et Adèle Hugo. Le petit frère de Victor, Théodore (1811-1896), était lui un grand voyageur qui racontera ses voyages dans «Souvenirs Atlantiques» ou «Voyage en Amérique Méridionale». Polyglotte, il publiera «Contes et Nouvelles Chinoises» et assurera des traductions de littérature hindoue. Plus récemment, nous pouvons citer Joseph-Charles Pavie et sa fille Geneviève Chouan's Pavie, tous deux poètes. Geneviève fut directrice des «Cahiers de Littérature et de Poésie».

Prochain chapitre n° 5 : Eglise, Chapelles et Presbytère.

Nous remercions Madame de Saint-Maur, dont l'ouvrage « Il était une fois Feneu » sert de référence à cette série d'articles.

Maisons fissurées : un collectif crée

Avec l'importante sécheresse qui a sévi cet été, votre habitation, elle aussi souffre de la sécheresse et du phénomène de retrait-gonflement des argiles. Si vous avez constaté l'apparition de fissures ou si celles-ci ont augmenté, il est possible de venir déposer à la Mairie une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Un courrier et des photos suffisent (votre demande est nécessaire chaque année jusqu'à une reconnaissance accordée par la CATNAT). Pour vous accompagner dans vos démarches, un collectif Maisons Fissurées FENEU 49 a été créé avec le soutien de la mairie. Il a pour but :

- d'être un organe de liaison avec les autorités, les élus, les organisations politiques entre autres,
- de mener à bien l'ensemble des actions nécessaires à l'obtention de la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour la commune de Feneu,
- de contribuer à l'identification des sinistrés par publication d'informations via les médias locaux, réseaux sociaux et outils informatiques de communication afin d'inciter les personnes à déposer un dossier en mairie qui n'est qu'une formalité administrative,
- d'alerter la Préfecture sur la nécessité d'obtenir son soutien sur ce dossier,
- d'alerter les organes officiels de l'État sur l'Urgence de la situation,
- d'inciter la constitution de «collectifs» dans le département via les réseaux,

Une réunion d'information et d'échange aura lieu **vendredi 17 mars 2023 à 20h, à l'espace culturel.**
Renseignements : collectif.maisons.fissurees.feneu@gmail.com



Les tombes de soldats morts pour la France rénovées par des élèves de l'École Saint-Dominique

Un projet de rénovation de quatre tombes de soldats morts pour la France lors de la première et seconde guerre mondiale s'est concrétisé à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2022.

Après avoir réalisé un voyage à Verdun lors du centenaire de la première guerre mondiale en 2018 avec l'école publique « l'Eau Vive » pendant une semaine, l'idée a germé en 2020 de procéder à la rénovation et la protection de quatre tombes au cimetière de Feneu avec l'école « Saint-Dominique Savio ».

En début d'année 2022, nous avons sollicité le Souvenir Français en la personne de son délégué départemental Monsieur Benoît Roux. Un rapport a été transmis en février afin d'effectuer un constat de l'état des sépultures et de dresser un bilan de ce qu'il était possible de réaliser pour remettre en état les tombes et assurer leur protection par la pose d'une cocarde tricolore sur chacune d'elles ainsi que l'installation d'une plaque du Souvenir français à l'entrée du cimetière.

La mairie nous a suivis totalement dans ce projet et a mis à notre disposition les services administratifs et techniques.

Madame Douin, chef d'établissement et Monsieur Dalifard, professeurs des classes de CM1 et CM2 de Saint-Dominique Savio ont été ravis de participer à ce projet. Après une approche pédagogique effectuée avec leur professeur et Monsieur Francis Chaussénéry, des anciens combattants, les élèves se sont rendus au cimetière le jeudi 18 octobre

afin de procéder au nettoyage des tombes.

Le 11 novembre, c'est en cortège que les élèves, leurs parents, leur professeur et les anciens combattants, sur fond sonore de musiques militaires sont allés rendre hommage aux quatre soldats de Feneu.

Ils ont déposé un bouquet de fleurs sur les tombes de Edouard Trottier, Jacques Edouard Besch, Pierre Lelièvre et Louis Cossard. Plusieurs minutes de silence ont été observées.

La cérémonie officielle s'est ensuite déroulée devant le monument aux morts. Monsieur Henri Maussion, ancien combattant a été décoré de la Croix du Combattant. Les élèves ont déposé un petit drapeau tricolore devant le monument aux morts. Une lettre d'un poilu, a été lue par un élève. Madeleine Lommelais, habitant Feneu et fille de ce poilu, avait préalablement lu et présenté ce courrier au cours d'une rencontre aux élèves de la classe de Monsieur Dalifard.

À l'issue de la cérémonie, l'assemblée,



nombreuse, a pu se retrouver à l'espace culturel autour du verre de l'amitié.

La mise en œuvre de ce projet a fait l'objet d'un film réalisé par Monsieur Bernard Coiffard et intitulé « Soldats morts pour la France ». Vous pouvez la visionner à l'adresse suivante :

<https://vimeo.com/manage/videos/786833641>.

Le devoir de mémoire intergénérationnel a été réalisé et doit se poursuivre en 2023 par la création d'un parcours mémoriel avec l'aide du Souvenir Français et de la municipalité.

Article réalisé par l'association des Anciens combattants UNC-AFN - section de Feneu



Le « Souvenir français », pour que la mémoire se perpétue

Le Souvenir français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers. La restauration et la conservation des quatre tombes de soldats fanouins « Morts pour la France » à l'initiative de la section de Feneu de l'Union Nationale des Combattants, en lien avec la Mairie, l'école « Saint Dominique Savio » est un exemple à suivre pour les communes avoisinantes. Les sépultures des Morts pour la France dans le cimetière de Feneu sont placées sous la sauvegarde mémorielle du Souvenir Français. Elles sont identifiables par une cocarde tricolore sur chacune. Le comité des Basses Vallées du Souvenir Français honorera chaque année ces tombes entre le 1^{er} et le 11 novembre et participera aux commémorations aux côtés des anciens combattants. Le Souvenir Français souhaite que le partage de l'histoire « soude » la Nation et il se met au service des enseignants pour la transmission de la mémoire, par différentes aides.

Vous pouvez rejoindre l'association en adhérent : philippe.kersimon@gmail.com



BEN / PICTURE AND ME PRODUCTION

Moi c'est **Ben**, je viens de fêter mes 25 ans. Passionné de photographie depuis petit, j'empruntais l'appareil de ma mère. Après mes études et un parcours dans le commerce, la COVID est passée par là et l'envie de renouveau aussi. Se concentrer sur l'essentiel mais surtout s'épanouir, c'est tout naturellement que j'ai décidé de réaliser mon rêve, et me professionnaliser dans la photographie.

Mon activité se tourne en majorité autour de la photographie de mariage, mais je réalise par ailleurs des portraits seul, en couple ou en groupe.

En deuxième casquette, je prends un grand plaisir auprès des artisans et entreprises, dans le but de mettre en lumière leurs activités ou produits pour leurs communications par exemple, mais aussi des biens immobiliers pour des annonces de vente ou location.

Originaire de Pau, nous avons emménagé à Feneu en 2014 avec mes parents. Après avoir pris mon envol et avoir vécu quelques années à Angers, l'envie de retrouver une meilleure qualité de vie m'a naturellement fait revenir à Feneu, pour le travail avec le studio photo mais aussi pour y reposer mes valises.

Photographiquement les projets sont nombreux, 2023 devrait être pleines de réalisations comme développer le studio qui est un bel outil, mais le sujet principal de

ce début d'année tourne autour d'un PhotoBooth très particulier, mais surprise !
Affaire à suivre...

06 27 30 22 43

www.pictureandme.fr

instagram @picture_and_m-production



VALLY / PHOTOGRAPHIEVALLY

Valérie CRABE alias Photographie Vally pour tout le monde... Photographe professionnelle, je me suis installée à Feneu en 2014 pour des raisons familiales. J'ai eu le coup de cœur pour cette commune pleine de charme et de caractère.

Depuis plus d'un an j'ai installé mon activité professionnelle de photographe dans les anciens locaux de la bibliothèque.

En parallèle, j'interviens pour photographier les mariages, événements familiaux, amicaux, ou simplement des moments chez vous pour des photos « life style ».

Comme une passion n'a de sens que si elle est partagée,

j'ai le bonheur d'avoir transmis mon engouement photographique à mon fils BEN, et de partager aujourd'hui avec lui ce studio photo à Feneu pour concrétiser vos envies et vous offrir des souvenirs.

Photographie Vally et Ben de Picture & Me, un duo complice et complémentaire au service de vos moments précieux pour les magnifier et les immortaliser.

07 88 69 64 81

www.photographievally.fr

instagram@photographievally

Délégués de la Mutualité Sociale Agricole sur votre territoire Angers 5 - Tiercé

Des acteurs au service de tous

En lien avec vos élus locaux et avec l'appui des professionnels de la MSA, 235 délégués cantonaux œuvrent au service des habitants du Maine-et-Loire.

Connaisseurs du milieu rural, les délégués de la MSA organisent des actions de prévention santé, de soutien face à la perte d'autonomie, d'information sur les évolutions liées au numérique et ils prennent part à la création de services solidaires.

A l'écoute des besoins sur votre territoire, les élus MSA du comité Angers 5-Tiercé peuvent d'une part participer à un projet d'animation ouvert à tous les habitants favorisant la qualité sur votre bassin de vie et d'autre part relayer les demandes entre les adhérents et la caisse MSA. En 2022, les délégués ont organisé 2 événements: une matinée autour d'ateliers bien-être sur le Lion d'Angers et une balade comestible sur Feneu. La prochaine action se profile sur La Pouëze pour approfondir la thématique du bien-être courant octobre 2023.



L'essentiel & plus encore



Pour contacter les délégués de votre territoire :

02 41 31 75 85

clangerstierce.blf@msa49.msa.fr

Etriché : Monique THEBAULT / **Tiercé** : Jacqueline HUET
Erdre-en-Anjou : Anne-Marie-MINGOT - Isabelle BELLOIN - Véronique MERLET / **Les Hauts d'Anjou** : Samia ALIANE - Jean BLOUET - Marc BOUILHOL - Régis ESNAULT - Marie-Odile GOHIER - Christian HUET / **Angers 5** : Maxime BARON -PLANTE, Jeanne HARDOIN et Franck SEVELLEC, (Angers) Stanislas RACKI (Briollay), Marie-Claire SACHET (Ecuillé), **Jacques ALLUSSE et Rachel VINCENT (Feneu)**, Fabienne DAVY (Morannes sur Sarthe), Emmanuel LACHAIZE (Les Bois d'Anjou), Benoît VIGNAIS (Grez-Neuville) / **Le Lion d'Angers** : Bertrand CADEAU - Marie-Ange DAVID - Anne LAMBERT - Vivien PESCHER - Jean-Pierre TARDIF



AGENDA

25^{ème} édition de la brocante vide-greniers

Le **dimanche 2 avril**, le comité des Fêtes vous donne rendez-vous à l'occasion de la 25^{ème} édition de la brocante vide-greniers. Les personnes désireuses d'exposer peuvent télécharger le bulletin d'inscription sur le site **www.comitedesfetesfeneu.com** à partir du 1^{er} février. Également disponible à la mairie, ce formulaire sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Toute réservation sera validée à réception du dossier complet, à savoir le bulletin dûment rempli et signé, une copie de la pièce d'identité, une enveloppe timbrée libellée à son nom et adresse postale et un chèque correspondant au nombre de mètres souhaités (4€/m).



L'édition 2022 de la manifestation avait accueilli 257 exposants (dont 105 fanouins) sur 1600m d'étalages.

Renseignements :
06 82 96 74 88



Rendez-vous de la Classe 48

À tous les Fanouins et les Fanouines, ainsi que les ex qui ont passé un moment de leur vie à Feneu, ne serait-il pas bon de passer un bon moment ensemble, autour d'une table, ou un pique-nique à Feneu en 2023, c'est l'année de nos 75 ans !

Les personnes intéressées, contactez-nous avant le 30 mars.

Michel : 06 84 08 16 64

Denise : 02 41 32 02 71

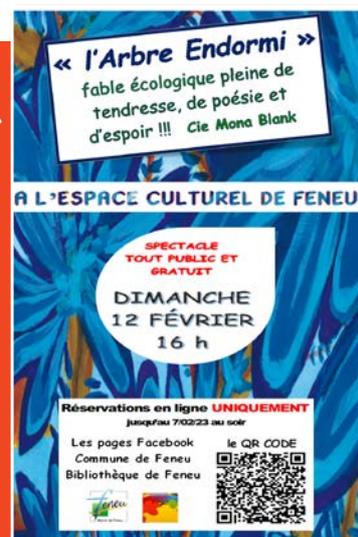
René : 06 74 54 71 91

Spectacle

« l'arbre endormi »

La Compagnie Mona Blank propose le spectacle « l'arbre endormi » dans une nouvelle version, **dimanche 12 février 2023, à 16h, à l'espace culturel.**

Organisé par la bibliothèque.



AGENDA



4 et 5 mars : Chorale Clac'son - Concert Rockabilly - salle Chabrol à Angers

11 mars : Feneu Tennis Club - Dîner dansant Espace Culturel

26 mars : APE Ecole Eau vive - Chasse aux pierres précieuses - Complexe du Bois de la Sable

1^{er} avril : APEL Ecole Saint-Dominique Savio Chasse aux œufs - Complexe du Bois de la Sable

2 avril : Comité des fêtes - Vide grenier

14 avril : APEL Ecole Saint-Dominique Savio - bol de riz - Ecole Saint-Dominique Savio

Les 29 et 30 avril, 6 et 7 mai - Association d'Education Populaire - Théâtre - Patronage

Du nouveau pour les associations

Vous souhaitez diffuser une information ? Communiquer sur un évènement ?

En fonction de la place disponible, un encart peut être diffusé dans l'écho fanouin.

Contact : julie.lareze@feneu.fr

En 2023, les dates de remises de informations sont : **7 avril** (Echo fanouin printemps), **9 juin** (Echo fanouin été), **8 septembre** (Echo fanouin automne)

Bibliothèque de Feneu

Depuis fin septembre 350 livres du bibliopôle sont arrivés. La bibliothèque est ouverte toutes les semaines hors vacances scolaires, **le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.**

Les inscriptions, les prêts de livres et de jeux sont gratuits.



Informations transmises par les associations, sous réserve de modifications.